



# le pays Nespoulois

BULLETIN MUNICIPAL N°37 - JUIN 2017

## UN TRIMESTRE DÉCISIF

*Avec l'été très pressé de s'installer, la succession de fêtes, les grandes vacances qui arrivent, on en oublierait la confrontation permanente entre ce que nous disons être le bien et ce qui est le mal et ses conséquences dramatiques sur des innocents. Un combat dont rien ne laisse espérer une fin proche. Mais dont les effets seront d'autant moins dramatiques que la solidarité et la fraternité seront au rendez-vous des peuples.*

*Avant la fin de l'été Nespouls aura accueilli plusieurs concerts dans le Bourg, une soirée du rire et d'humour et la foire à Belveyre, une*

*fresque de St Henri et des « Justes parmi les nations » à Favars, des rues et des chemins portant des noms officiels, des fêtes du pain dans les villages, des fours en reconstruction, de quoi intéresser les touristes de passage et les nespoulois qui n'ont pas la possibilité de partir ; un immense merci à tous les bénévoles qui œuvrent pour faciliter ces activités. Avec une augmentation sensible des effectifs, l'école finit sur deux notes positives : la constitution d'une chorale désormais partie prenante de nos cérémonies, et les classes de CP et leur professeur récompensés par le prix des artistes de la mémoire remis*

*solennellement à la Préfecture. Des félicitations également à nos équipes de tennis de table pour leurs résultats remarquables. En France, une page est en train de se tourner ; pas seulement celle d'un hiver long, rigoureux et pourtant sans même un flocon pour éclaircir un sol grisonnant et humide. Une page est tournée, regardons l'avenir estival avec optimisme.*

*Bonnes vacances à tous ceux qui peuvent en prendre et bon courage à toutes et à tous.*

*François Patier,  
Maire de Nespouls*



ÉDITO



## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Cette cérémonie du 8 mai 2017 était placée sous l'égide de la jeunesse : les écoliers de Nespouls ont animé la cérémonie en chantant en chœur la Marseillaise et le Chant des Partisans. Ils ont ensuite rendu hommage à leurs aînés par le dépôt d'un œillet aux monuments aux morts à l'appel de chaque soldat défunt. Mathilde Pujole et Faustine Rondeau ont lu les discours de circonstance, tandis que Antonin Gauthier et Victor Gouby ont déposé la gerbe du souvenir avec Monsieur le Maire. Sans oublier nos nouveaux porte drapeau Vianney Pujole et Evan Cloup. L'assistance nombreuse, a chaleureusement félicité nos jeunes pour leur implication dans ce devoir de mémoire.

## LE GOUTER DU CCAS

Samedi 1<sup>er</sup> avril, c'était ambiance découpage, gommettes et coloriages lors d'un après-midi organisé par le CCAS pour les enfants de Nespouls et de l'école communale. Une dizaine d'enfants sont venus s'amuser, se retrouver autour d'un goûter tandis que les parents ont échangé les nouvelles et derniers potins de Nespouls autour d'un café.



## PREVENTION CONTRE LE MOUSTIQUE-TIGRE

Avec les beaux jours, le retour de la chaleur et des orages chargés de pluie et d'humidité, les moustiques reviennent. Il en est ainsi du moustique tigre, *Aedes albopictus*. Porteur de maladies graves tels le chikungunya, la dengue ou le zika. celui-ci, dont la présence a, d'ores et déjà, été signalée dans des départements voisins, appelle une particulière vigilance et des actions de prévention de la part de chacun.

Il s'agit en premier lieu d'éviter sa prolifération, notamment en agissant sur son cycle de reproduction. La femelle moustique se

reproduit en pondant ses œufs dans les eaux stagnantes. L'éclosion de chaque œuf donne une larve qui, en deux semaines, se transforme en adulte, dernière étape avant de venir piquer les humains.

De très nombreux endroits sont propices à la ponte ; toutes les surfaces d'eaux, propres ou souillées, de petites dimensions, naturelles (creux d'arbres par exemple) ou artificielles (citernes d'eau de pluie, arrosoirs, soucoupes de pots de fleurs, descentes de gouttière, égouts, vieux



pneus, etc.) sont concernées.

Il nous appartient, alors que nous nous trouvons aujourd'hui en période de ponte et d'éclosion des œufs, de rendre impossible l'accès du moustique à toutes ces surfaces d'eaux, soit en les supprimant, soit en les couvrant. Ces mesures, prises par chacun, sont les plus efficaces pour éviter la prolifération.

## CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Afin de faire connaître ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever, auprès du grand public la Croix Rouge lance une campagne de sensibilisation auprès du grand public à NESPOULS du 24 juillet au 19 août 2017, à raison de 3 jours maximum sur cette période.

Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile, au nom de la Croix Rouge française. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Notre équipe pourra intervenir aux horaires prévus à cet effet, entre 10h00 et 20h00 du lundi au vendredi et de 10h00 à 18h00 le samedi.

Ces campagnes visent à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix Rouge Française. Elles ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne feront pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques, et aucun tract ne sera distribué sur la voie publique.

La Mairie

## RENOVATION DES TOILETTES PUBLIQUES DE L'EGLISE



Le chantier de rénovation des toilettes publiques de l'église sont déjà bien avancés : le montant total s'élève à 36 910,78 euros dont 8 362,78 euros de subventions.

Les entreprises à l'œuvre sont :

Entreprise PATIER pour la couverture  
 Entreprise DELPY pour la maçonnerie  
 Entreprise DEVECIS pour placo, peinture et carrelage  
 Entreprise CAP MACONNERIE pour la plomberie  
 Entreprise BRIVE ELECTRICITE pour l'électricité  
 La fin du chantier est prévu pour mi juin.

## **À RETENIR**

**LA FOURRIÈRE ANIMALE DE BRIVE PROCÈDE À UN VIDE SANITAIRE DE L'ESPACE RÉSERVÉ AUX CHATS AUX DATES SUIVANTES :**

**DU LUNDI 26 JUIN AU DIMANCHE 09 JUILLET 2017 INCLUS  
DU LUNDI 02 OCTOBRE AU DIMANCHE 15 OCTOBRE 2017 INCLUS**

**DURANT CES PÉRIODES,  
L'ACCUEIL DE CHATS NE POURRA ÊTRE ASSURÉ, SAUF CAS D'URGENCE.**

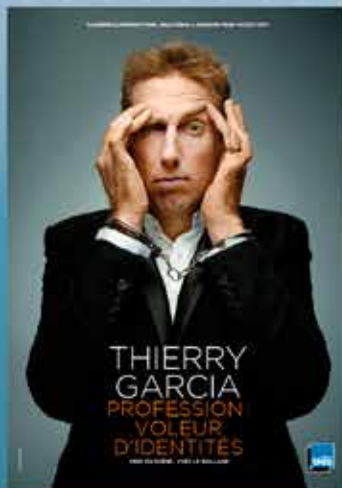


# NESPOULS

## LE FESTIVAL D'HUMOUR

LE 17 JUIN 2017

BELVEYRE



20 h 00 - Spectacle

Terrains de la foire de Belveyre

19 € la place - 5 € 8 - 14 ans - Gratuit - 8 ans

Billetterie

Marine Coiffure (Nespouls) - Tél : 05 55 22 96 68



**f FOIRE DE BELVEYRE**

**18 JUIN 2017 FÊTE DU CHEVAL**

**VIDE GRENIER**

A partir de 8 h 00 - Animations Equestres pour Attelages et Cavaliers

Restauration sur place

Animation : *Magicien Michel Erard*

*Ventriloque Charly & Cacahuète*



FOYER RURAL DE NESPOULS



**MIDI AUTO 19**

Concessionnaire Citroën & DS

Partenaire de la

Foire de BELVEYRE

Présent le 18 Juin 2017



19500 - MEYSSAC  
Tél : 05 55 25 49 99  
info@radiovicom.fr

CHEVAL  
RANDO  
Creysse

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2017

### ABSENTS :

JP Bertrand, proc. à B Roche – J Dehon,  
proc. à F Patier – A Gonzalez, proc. à E  
Sautet – A Duarte Rodrigues.

Le compte rendu du conseil municipal  
n°25 est approuvé à l'unanimité sans  
aucune remarque.

Un tour de table des élus n'amène  
aucune remarque ni information.

Monsieur le Maire fait le résumé de la  
dernière réunion cantonale qui a eu  
lieu à Noailles ; aucun représentant de  
l'État ni aucun représentant de l'Agglo  
n'était présent ; un point sur les travaux  
financés par le Conseil Départemental  
a été fait.

Lors du dernier conseil communautaire  
de l'Agglo de Brive, le fonds de  
développement territorial a été  
pérennisé et notre commune  
va en bénéficier. Le schéma  
d'assainissement collectif de Favars  
est supprimé, donc les habitations de  
ce village continueront à fonctionner  
en assainissement individuel.  
Monsieur le Maire a demandé au  
service assainissement de l'Agglo,  
un traitement paysager de la station  
d'épuration du bourg de Nespouls.

B Roche fait le résumé de la  
dernière réunion de la fédération  
départementale d'électrification ou  
il a été question de l'enfouissement  
des lignes électriques 20000 volts  
sur notre commune ; les travaux  
commenceront sous peu. Une autre  
réunion a été consacrée au débat  
d'orientation budgétaire.

D Freslon informe que les services  
de l'Agglo vont établir un schéma  
directeur des sentiers de randonnée  
du territoire sur la base du réseau déjà  
existant et entretenu.

C Picard fait le résumé de la dernière  
réunion du pôle Développement  
Economique de l'Agglo ou il a été ques-  
tion du développement du réseau de la  
fibre optique ; concernant notre com-

mune c'est le Schéma Départemen-  
tal d'Accès au numérique SDAN qui  
assure le déploiement du réseau par  
tranches ; le délai n'est pas clairement  
établi, estimé à 2022. Il a été question  
de la création d'un campus de forma-  
tion professionnelle spécialisé dans  
les usages numériques et métiers de la  
fibre optique. Un point a été fait sur les  
zones d'activités communautaires et  
leur état de remplissage, sur la nouvelle  
plateforme Brive Emploi. La commis-  
sion communale du budget a planché  
sur le programme d'investissement  
2017 et une présentation a été faite  
aux élus.

### DÉLIBÉRATIONS :

**N°1** Délibération pour une baisse du  
loyer du local du rez de chaussée de  
l'ancienne école dont la locataire est  
partie, adoptée à l'unanimité. Certains  
élus ont demandé à la commission  
projets de réfléchir sur la création  
d'une médiathèque municipale.

**N°2** Délibération pour la baisse du  
loyer du logement de l'ancienne école  
pour cause de vétusté, approuvée à  
l'unanimité.

**N°3** Délibération pour la demande  
du fonds de soutien territorial pour la  
réfection de la route communale des  
Bouyges à Jaurens pour un montant  
de 43780 € HT dont 13640 de  
subventions, approuvée à l'unanimité.

**N°4** Délibération pour l'encaissement  
de chèques de trop perçu par des  
prestataires, approuvée à l'unanimité.

**N°5** Délibération pour la régularisation  
de l'aliénation de chemins ruraux  
sur le site de l'aéroport, approuvée à  
l'unanimité.

**N°6** Délibération pour l'achat de  
panneaux de signalisation routière  
pour un montant de 573,69 € HT,  
approuvée à l'unanimité.

Au chapitre **des questions diverses**,  
Monsieur le Maire a fait lecture  
d'un courrier adressé par 3 familles  
de Reyjade au Conseil Municipal  
concernant la demande de cession  
d'un chemin communal. Le Tour Auto  
Optic 2000 transitera par Nespouls

prochainement. La procédure de  
récupération des biens de section par la  
commune est entamée cette semaine.  
La première réunion pour l'adressage  
des maisons de Favars a eu lieu. Un  
comptage de gibier de nuit aura lieu  
prochainement. D Freslon informe les  
élus qu'EDF a procédé à un changement  
des fourchettes horaires définissant  
les heures creuses sans information  
préalable des consommateurs.

Un point est fait sur l'organisation  
du bureau de vote des élections  
présidentielles.

Fin de la séance.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017

### ABSENTS :

Jacques DEHON, procuration à  
François PATIER, Cathy PICARD,  
procuration à Jean Pierre WATTEBLED  
Armando DUARTE, Alberto GONZALEZ

Le conseil municipal s'est réuni le  
Mardi 11 Avril 2017 à 18H 00 pour le  
vote du budget. En préambule de ce  
conseil, François PATIER a fait état de  
sa déception quant au financement  
de la vidéo surveillance de la Croix  
Blanche puisque, contrairement aux  
engagements pris en 2014, aucune  
subvention de l'Etat ne sera attribuée,  
ce qui représente un manque à gagner  
d'un peu moins de 10 000 euros pour  
la commune qui s'ajoute aux baisses de  
dotation.

Avant d'aborder le sujet du jour,  
François PATIER a fait le tour de table  
des élus et des comptes rendus de  
réunion, avec principalement

- Réunion CABB (Dominique FRESLON)  
un plan directeur des chemins de  
randonnées est en cours avec une  
géolocalisation des chemins existants.  
Il n'y aura pas de création de nouveaux  
chemins. Eric SAUTET soumet l'idée  
d'une mutualisation de l'entretien des  
chemins.

- Adressage : (Dominique FRESLON) les voies ont été délimitées et dénommées pour les villages de Belveyre et Favars, les voies délimitées pour le Breuil, le bourg et Reyjade

- Voirie Communale : Eric SAUTET informe le Conseil municipal que le calendrier des travaux de voirie est établi

- Atelier : le premier atelier du Projet de territoire « faire de la CABB un territoire du bien vivre ensemble » Monsieur le maire a participé à cet atelier portant sur la réflexion de l'enfance jeunesse et une harmonisation des ALSH, la petite enfance avec une baisse de 5% du nombre d'enfants, les crèches, chantier d'insertion, PMR et accessibilité. (la synthèse est disponible sur extranet) – ces ateliers sont ouverts à tous les élus qui le souhaitent. Le thème du prochain atelier sera « favoriser l'investissement au sein des communes »

- Le Conseil Communautaire a voté le budget. L'attribution de compensation de Nespouls est inchangée

- SIRTOM (Bernard ROCHE) : le budget a été voté et une augmentation du volume des ordures ménagères a été notée pour le 1<sup>er</sup> Trimestre

- SIAV Syndicat Intercommunautaire Aménagement de la Vézère (Jean Pierre WATTEBLED) : le syndicat intervient au niveau de l'entretien des ponts et des berges. La commune de Nespouls n'a pas de cours d'eau mais elle participe à hauteur de 0.42 €/ Ha

- TREIZE ARCHES (Eric SAUTET) : participation au Conseil d'administration du 21 Mars 2017 où le projet de fusion des Treize Arches et des Sept Collines a été présenté

#### DÉLIBÉRATIONS :

**N°1** Présentation et approbation du compte administratif 2016- budget principal. Bernard Roche, 1<sup>er</sup> adjoint présente au Conseil Municipal le Compte administratif 2016 de la commune. Le résultat est excédentaire de 165 118.64 €. Le conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**N°2** Délibération d'affectation de résultat-budget principal. Le Conseil Municipal répartit comme suit le résultat du compte administratif : en recette d'investissement (article 1068) : 91 356.44 € et en recette de fonctionnement (article 002) : 165 118.64 €.

**N°3** Présentation et approbation du compte de gestion de la trésorerie-budget principal. Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**N°4** Présentation et approbation du compte administratif 2016 -budget annexe ZA de la Croix Blanche. Bernard ROCHE, 1<sup>er</sup> adjoint présente au Conseil Municipal le Compte administratif 2016 de la ZA Croix Blanche. Le résultat est excédentaire de 6 739.81 €. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**N°5** Délibération d'affectation de résultat- budget annexe ZA de la Croix Blanche. L'excédent est de financement est conservé en section d'investissement pour un montant de 6 739.81 €. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

**N°6** Présentation et approbation du compte de gestion de la trésorerie-budget annexe ZA la Croix Blanche. Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**N°7** Délibération sur la fixation des taux d'imposition 2017.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux déjà appliqué, soit :

Taxe d'habitation : 7.66%

Taxe foncière (bâti) : 12.59%

Taxe foncière (non bâti) : 152.94%

**N°8** Délibération pour les subventions aux associations. Le Conseil Municipal attribue une subvention aux associations de la commune.

**N°9** Présentation et approbation du

Budget primitif 2017- budget principal  
Après la présentation par le Maire du budget, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget 2017 pour un montant de 718 018.64 € en fonctionnement et 365 867.44 € en investissement.

**N°10** Présentation et approbation du Budget annexe ZA la Croix Blanche 2017. Après la présentation par le Maire du budget, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget 2017 pour un montant de 33 984.00 € en fonctionnement et 21 739.81 € en investissement.

**N°11** Délibération concernant la participation fiscalisée de la Fédération Départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze. Le Conseil Municipal décide de la mise en recouvrement par le service fiscal de la participation de la commune pour un montant de 1617 €.

**N°12** Délibération concernant les indemnités versées au Maire et aux adjoints. Le Conseil Municipal décide de fixer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les indemnités à :

27.06% de l'indice brut terminal de la fonction publique pour l'indemnité du maire

- 12.19% de l'indice brut terminal de la fonction publique pour l'indemnité du 1<sup>er</sup> adjoint au maire

- 8.25% pour le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> adjoint au maire.

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité

#### Infos diverses

1 – Réunion Mardi 18 Avril : préparation élection présidentielles, organisation et composition Du bureau de vote.

2- Lundi 8 Mai : cérémonie à 11 h00

3- Mardi 23 Mai : prochain Conseil Municipal

4- Mardi 30 Mai : visite protocolaire de Frédéric SOULIER sur les communes de Nespouls, Estivals et Charrier Ferrière

– dîner prévu à l'issue de la visite

8 – Fonds LEADER : VTT City Stade (dossier en cours)

Fin de la séance.

## OFFICES

**JUIN :**  
 Le 04 à **Noailles** 9h30  
 Le 11 à **Jugeals** 9h30  
 Le 18 à **Turenne** 9h30  
 Le 25 à **Ligneyrac** 9h30

Le 16 à **Favars de Nespouls chapelle Saint Henri** 9h30  
 Le 23 à **Turenne** 9h30  
 Le 30 à **Ligneyrac** 9h30

**JUILLET :**  
 Le 02 à **Noailles** 9h30  
 Le 09 à **Jugeals** 9h30

**AOÛT :**  
 Le 06 à **Noailles** 9h30

## POSTE

**L'AGENCE POSTALE COMMUNALE**  
 05 55 17 84 63  
**est désormais ouverte le samedi matin de 9h30 à 11h30**

**RAPPEL DES HORAIRES :**  
 lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h30 à 12h30

## ÉTAT CIVIL

**NAISSANCES :**  
 • **Eliott Alain Marcel BANQUET**, de Julien BANQUET et Audrey DUMOND domiciliés au Bourg, le 16 mars 2017

**MARIAGE :**  
 • **Augustin POUZOULET et Diane DUMARCHE** le 13 mai 2017 à nespouls

**DÉCÈS :**  
 • **Claude Antoine LALLE** le 6 mars 2017, domicilié à Belveyre  
 • **Marcelle Célestine JAUBERTHIE veuve VACHER** le 13 mai 2017, domiciliée à Baudran  
 • **Francine Colette RIGOT épouse GILMAN** le 11 mai 2017, domiciliée aux Chauffourneaux

**Bulletin municipal de la commune de Nespouls**  
 Directrice de publication : Cathy Picard • Juin 2017 – Tirage : 400 exemplaires • Photos : C Picard • Mise en page : Sophie Hochart • La commune décline toute responsabilité concernant les articles des associations, ces derniers étant sous l'entière responsabilité de leurs signataires.

## POUR ALERER LES SECOURS

Sur les téléphones fixes et dans les cabines  
 (même sans carte), ou depuis votre téléphone portable  
 (même si vous n'avez pas d'unités)

**18 pompiers • 15 SAMU • 17 police ou gendarmerie**  
**112 numéro d'appel d'urgence européen**

Une règle simple à  
 respecter absolument :

**NE RACCROCHEZ JAMAIS LE PREMIER !**

## MAIRIE

### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT :

- Lundi 9h à 12h30/ 14h à 17h
- Mardi 9h à 12h30
- Mercredi 9h à 12h
- Jeudi 9h à 12h30
- Vendredi 9h à 12h30/ 14h à 17h

### PERMANENCES :

- LUNDI de 10h à 12h : **JP BERTRAND**, conseiller municipal.
- MARDI de 10h à 12h : **F. PUJOLE**, adjoint au Maire.
- MERCREDI de 10h à 12h : **B. ROCHE**, adjoint au Maire.
- JEUDI de 10h à 12h : **JP WATTTEBLED**, conseiller municipal.
- VENDREDI de 10h à 12h : **E. SAUTET**, adjoint au Maire.
- SAMEDI de 10h à 12h : **Monsieur le Maire**.

En dehors de ces horaires, les élus municipaux peuvent vous recevoir sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie.

**TÉL. MAIRIE : 05 55 85 82 22**

**Courriel : [mairie.nespouls@wanadoo.fr](mailto:mairie.nespouls@wanadoo.fr)**

**[www.nespouls.fr](http://www.nespouls.fr)**

## TARIFS SALLE POLYVALENTE

	Associations et contribuables de la commune		Associations et contribuables hors commune	
	24 heures	48 heures	24 heures	48 heures
du 1 <sup>er</sup> janvier au 14 avril et du 16 octobre au 31 décembre	180 euros	320 euros	345 euros	550 euros
du 15 avril au 15 octobre	120 euros	200 euros	285 euros	475 euros
forfait ménage	60 euros			